

L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE.



Monsieur l'Orateur : —

En 1834 Jules Favre, défendant des ouvriers mutualistes poursuivis pour association illicite, commençait l'exorde de son plaidoyer par cette courte phrase : *Je suis républicain* ; ces trois mots qui représentaient une idée synthétisant les raisons de sa défense suffirent à le rendre célèbre.

Il me semble que, suivant la manière de cet éminent avocat, je devrais commencer ce que j'ai à dire pour expliquer mon vote sur le projet de loi de l'honorable député de Saint-Laurent par les mots : *Je suis libéral* et finir immédiatement par ceux-ci : *voilà pourquoi je crois devoir supporter ce bill*.

Je comprends, honorables messieurs, que ce rapprochement de l'idée républicaine française avec l'idée libérale canadienne plongera dans une joie exubérante les plumitifs de notre presse à fantômes. Mes oreilles sont déjà agacées par le grattement énervant des plumes antiques promenant leurs pointes corrodées sur le papier jauni